

BONNE ANNÉE 2026

Calendrier des manifestations - P2

Mot du Maire



Chères habitantes, chers habitants,

À l'approche de la nouvelle année, je tiens à vous adresser, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux. Que ces fêtes de fin d'année soient pour vous toutes et tous un moment de joie, de partage et de sérénité.

Je vous donne rendez-vous le **25 janvier 2026 dès 10h00** pour un **accueil café**, suivie de la **cérémonie des vœux à la salle polyvalente**. Cette année nous aurons la présentation de l'association **L'Outil en Main**, où certains enfants et bénévoles de la commune y participent.

Je vous invite également à retenir la date du **7 février 2026**, consacrée à **l'inauguration de l'Espace de la Chasnerie** à 10h00, un temps fort pour notre commune.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux à ces moments de convivialité et d'échanges, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, riche en projets et en réussites.

Dernière minute :

Nous venons d'être informés que le Permis de Recherches Minières (PERM) "Bélénos" a été accordé et ce, sans que la municipalité soit invitée à donner son avis sur ce projet.

Pour plus de renseignements :

Sur le projet de recherche minière :

- contact@breizh-ressources.bzh
- sites à consulter :
 - breizh-ressources.bzh
 - camino.bete.gouv.fr

Sur les oppositions citoyennes :

- stop-belenos@proton.me
- ou consulter le site www.stop-belenos.fr

Ou prendre contact avec les services de la mairie.

Maxime Poupart



Calendrier des manifestations 2026

JANVIER

Sam 3 et Dim 4	Turnoi jeunes en salle - Saint-Mars-la-Jaille	FCVLP
Sam 17 et Dim 18	Concours de belote	Société de Chasse St-Hubert
Samedi 24	Portes ouvertes de l'école Saint Joseph	École Saint Joseph
Dimanche 25	Vœux du Maire	Municipalité
Mercredi 28	Après-midi jeux 8-12 ans	Bibliothèque
Samedi 31	Portes ouvertes et assemblée générale	Foyer des Jeunes

FÉVRIER

	Vacances d'hiver du 14/02 au 02/03	
Mercredi 4		Bibliothèque
Samedi 7	Les petits lecteurs "Attention aux dinos !" 10h et 15h	Municipalité
Mercredi 11	Inauguration "Espace de la Chasnerie"	Bibliothèque
Samedi 28	Les petits lecteurs "Attention aux dinos !" 10h	Comité des Fêtes
	Repas des classes 01 et 06	

MARS

Samedi 28	Soirée tartiflette - Vritz	FCVLP
-----------	----------------------------	-------

AVRIL

	Vacances de printemps du 11/04 au 27/04	
Mercredi 1er	Les petits lecteurs "Plumes et Cie" 10h	Bibliothèque
Mercredi 1er	Après-midi jeux 8-12 ans	Bibliothèque
Vendredi 3	Boum de l'école	APEL / OGEC
Mercredi 8	Les petits lecteurs "Plumes et Cie" 10h et 15h	Bibliothèque
Du 23 au 26	Enduro carpes	Carp'o Pin

MAI

Mercredi 20	Après-midi jeux 8-12 ans	Bibliothèque
-------------	--------------------------	--------------

JUIN

Mercredi 10	Les petits lecteurs "Aventures dans la jungle" 10h et 15h	Bibliothèque
Vendredi 12	Assemblée générale	FCVLP
Mercredi 17	Les petits lecteurs "Aventures dans la jungle" 10h	Bibliothèque
Dimanche 21	Pin'tervilles	Foyer des Jeunes
Dimanche 28	Kermesse	APEL / OGEC

JUILLET

Vendredi 3	Vacances d'été le 04/07	
	Soirée conviviale gourmande "Apportez vos couverts"	Municipalité

AOÛT

Samedi 29	Cinéma plein air	APEL / OGEC
-----------	------------------	-------------

SEPTEMBRE

	Rentrée des élèves le 01/09	
Samedi 5		FCVLP
Dimanche 20	Marche gourmande - Saint-Sulpice-des-Landes	Comité des Fêtes

OCTOBRE

	Vacances de la Toussaint du 17/10 au 02/11	
Samedi 3	Oktober PIN'te	Comité des Fêtes / Foyer des Jeunes
Dimanche 11	Marche pour Octobre Rose (soutien de l'Apel, Comité des Fêtes et Foyer des Jeunes)	Municipalité
Samedi 17	Repas des ainés	Municipalité

NOVEMBRE

Vendredi 6	Concours de palets - Saint-Mars-la-Jaille	FCVLP
Mercredi 11	Commémoration	U.N.C. / Municipalité
Vendredi 13	Assemblée générale	Comité des Fêtes
Samedi 14	Soirée tartiflette	Foyer des Jeunes

DÉCEMBRE

	Vacances de Noël du 19/12 au 04/01/2027	
Samedi 12	Goûter de Noël	Municipalité



Portes ouvertes Ecole Saint Joseph

SAMEDI 17 JANVIER 2026
10H - 12H



02 40 97 00 94

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Journée nationale de souvenir et d'hommage à tous les Morts pour la France.

Le 11 novembre 2025, la commune de Le Pin s'est réunie pour rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu et donné leur vie pour la liberté et la paix.

Aux côtés des anciens combattants, des élus, et des habitants, nous avons honoré la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.

Goûter de Noël



Goûter de Noël au parc de la mairie

Samedi 13 décembre, la municipalité a organisé un goûter de Noël au parc de la mairie. Petits et grands ont pu profiter d'un moment convivial autour de vin chaud et de chocolat chaud.

Les enfants ont également eu le plaisir de déposer leur lettre dans la boîte aux lettres du Père Noël, tandis que les illuminations du parc ont émerveillé les visiteurs et donné le coup d'envoi de la magie de Noël.

Merci à toutes les personnes présentes pour ce beau moment de partage !



Élections municipales – 15 et 22 mars 2026

Les prochaines élections municipales se tiendront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**. Elles permettront d'élire l'équipe municipale qui accompagnera la vie de notre commune pour les six années à venir.

♦ **Inscription sur les listes électorales**

Pour vérifier votre inscription sur les listes électorales, vous pouvez utiliser ce lien : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Pour pouvoir voter, les habitants doivent être inscrits sur les listes électorales.

La date limite d'inscription :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie**.

Les inscriptions peuvent être réalisées :

- en mairie,
- en ligne sur le site service-public.gouv.fr > Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales.

♦ **Ce qui change en 2026**

Depuis cette échéance électorale, un **mode de scrutin rénové** s'applique dans les communes de moins de 1 000 habitants :

- les **listes de candidats doivent être paritaires** (alternance femme / homme),
- le **panachage n'est plus autorisé** : les électeurs votent pour une liste complète.

♦ **Procurations**

Il est possible de donner procuration. Nous invitons les électeurs qui seront absents le jour du vote à effectuer leur démarche dès que possible.

Fermeture de l'Agence Postale Communale

l'Agence Postale Communale sera fermée au public pour congés :

- **du vendredi 26 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026 inclus**

l'Agence Postale Communale sera exceptionnellement fermée :

- **le mardi 27 janvier 2026**



Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée au public :

- **Le vendredi 26 décembre 2025**
- **Le vendredi 2 janvier 2026**



Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie remet alors une attestation de recensement. Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée défense et citoyenneté environ 1 an après la date du recensement en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile.

Pour accomplir la démarche, le jeune doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille.

Il recevra un ordre de convocation lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site



Rappel des règles sur la vidéosurveillance, vidéoprotection – chez soi

Les particuliers ont régulièrement recours à des caméras pour sécuriser leur domicile, notamment pour lutter contre les cambriolages.

Ces dispositifs doivent toutefois respecter la vie privée des personnes filmées. Quelles précautions prendre lors de l'installation de tels dispositifs ?

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée. Dans tous les cas, ils doivent **respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.**

Quelles précautions prendre lors de l'installation du dispositif ?

Les **particuliers** ne peuvent filmer **que l'intérieur de leur propriété** (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne **pas porter atteinte à la vie privée** des personnes filmées : respectez le **droit à l'image** des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !

Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide-soignant, nounou, etc.), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras et le but poursuivi (par exemple, par un affichage à l'entrée de la zone filmée, par une information dans le contrat passé avec l'employé de maison, etc.).

Lorsque vous faites appel à une société de surveillance, par exemple pour des levées de doute en votre absence ou pour l'enregistrement des images de vos caméras, prenez le temps de lire le contrat qui vous est proposé et de vérifier les engagements pris par la société notamment sur la durée de conservation des images et sur ses obligations de sécurité (par exemple, les conditions d'accès aux images).



Le cas particulier des employés au domicile d'un particulier

Lorsqu'un particulier installe des caméras chez lui alors qu'il emploie, directement ou non, des personnels, **les caméras ne devront pas filmer les salariés en permanence** pendant l'exercice de leur activité professionnelle.

Quels recours ?

Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, vous pouvez saisir :

- le service des plaintes de la **Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)** ;
- les services de police ou de gendarmerie, ou de police municipale ;
- le procureur de la République ou le tribunal civil.

CONTACTER LA MAIRIE ET LA POSTE

📍 11, Rue du Sapin 44540 LE PIN

✉️ acceuil@lepin.fr

📞 02 40 97 02 54

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de : 9h – 12h

Mercredis semaines paires de : 9h – 12h

Samedis semaines impaires de : 9h – 12h

📍 Commune LE PIN - Facebook

🌐 <https://lepin.fr>

Bibliothèque

Retour sur des événements passés

Spectacle "La colline aux mille fleurs" – Compagnie Bénoulka :
Le mercredi 12 novembre 2025, une quarantaine d'enfants ont été transportés dans un univers poétique, plein de couleurs et d'émotions grâce au spectacle "La colline aux mille fleurs" de la Cie Bénoulka.



Après-midi jeux de société

Le mercredi 19 novembre 2025, les bénévoles ont proposé une après-midi jeux de société conviviale réunissant petits et grands.



Animations "Les Petits Lecteurs"

Mercredi 10 et samedi 13 décembre 2025, les bénévoles de la bibliothèque ont animé des rencontres sur le thème "Les trésors du grenier", dans un beau décor spécialement installé pour l'occasion.

Environ 60 participants ont partagé ces beaux moments.

Les après-midi jeux

Les bénévoles de la bibliothèque organisent des après-midi jeux de société **8-12 ans** à la bibliothèque **de 15h30 à 17h30** :

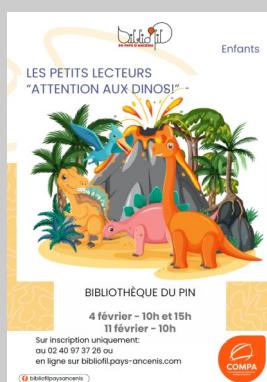
- **Le mercredi 28 janvier**
- **Le mercredi 1^{er} avril**
- **Le mercredi 20 mai**



Animation gratuite, sur inscription sur bibliofil.pays-ancenis.com

Les Petits Lecteurs

NOUVEAU FONCTIONNEMENT :



Les prochains rendez-vous des Petits Lecteurs auront lieu à la bibliothèque :

- **Le mercredi 4 février à 10h et 15h**
- **Le mercredi 11 février à 10h**



Une heure de conte sur le thème « **Attention aux dinos !** »

Animation gratuite, sur inscription uniquement au 02.40.97.37.26 ou en ligne sur bibliofil.pays-ancenis.com

Société de Chasse Saint-Hubert - Concours de belote avec annonces

LE PIN 44

Salle polyvalente à partir de 14h00

Samedi
17 JANVIER 2026

Dimanche
18 JANVIER 2026

CONCOURS *de* BELOTE

avec annonces



Engagement :
7 €
par personne

Une Langue de boeuf
aux gagnants finalistes

Un haut de cuisse de dinde
aux perdants finalistes

Un lot de consolation
aux perdants

Organisé par la Société de Chasse Saint-Hubert

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

 Groupama



LE 31 JANVIER 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PORTES OUVERTES

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
(ouverte à tous)
10H30**



**PORTE
OUVERTES
DE 11H30 À 13H**

Pour t'inscrire, il faut :

- Avoir entre 14 et 25 ans
- Que tu viennes avec une autorisation parentale (si tu es mineur(e))
- Que tu paies 5 € de cotisation

REJOINS NOUS !!

Si tu veux plus d'informations



Tu peux contacter :
Marie: 07.71.17.09.31
Ou
Elise : 06.71.96.40,32



Où ??

Au foyer des jeunes du Pin
Rue de la Providence, 44540 LE PIN



Repas de classe en 6 et en 1 le 28 Février 2026

Le comité des fêtes du PIN organise un repas des classes pour l'édition 2026 en 6 et en 1.

Si vous êtes né(e) une année finissant par un 1 ou un 6 et que vous êtes ou avez été résident(e) du Pin dans votre vie, vous êtes convié(e) pour cette édition.

Pour vous inscrire,

<https://www.payasso.fr/comite-des-fetes-du-pin/repas-des-classes-28-fevrier-2026>

ou contactez-nous par mail cdflepin44@outlook.fr ou au 06 84 47 61 15 pour recevoir une invitation avec les détails de l'organisation.

Parlez-en autour de vous.

Communiqués extérieurs

2025, une année riche pour la COMPA

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), regroupe 20 communes et plus de 70 000 habitants. Chaque année, la collectivité œuvre au plus près pour le quotidien des habitants du Pays d'Ancenis. Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com

Aperçu de l'actualité 2025 de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis. (Liste non exhaustive)

Des actions et investissements marquants :

Soutien aux investissements des communes : 67 projets communaux soutenus sur la période 2024-2026 pour un montant de 7,5 millions d'euros afin de financer les équipements nécessaires à la qualité de la vie locale

Début des travaux de réhabilitation de la piscine Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre pour un montant de 3,1 millions € HT

Réouverture du Centre aquatique Jean Blanchet à Ancenis-Saint-Géron le 3 novembre 2025 après des travaux d'un montant de 5,5 millions d'euros

Travaux de reméandrage de cours d'eau sur les communes de Teillé, Pannecé, Mésanger et Mouzeil pour un montant total de 563 000 €

Reprise par la COMPA de la location de vélos à assistance électrique (ex Vélila)

Décision de soutien financier de 6 associations de transport solidaire

Soutien financier à la construction de 19 logements abordables sur le Pays d'Ancenis pour un montant de 607 000 €

Soutien financier aux écoles de musique du territoire pour un montant de 147 760 €

Participation au Salon de l'Agriculture le 28 février 2025, avec la présence de producteurs, artisans et restaurateurs du Pays d'Ancenis

Des événements phares :

L'Entreprise parle aux jeunes – 10 - 21 mars : plus de 780 élèves ont visité 35 entreprises du territoire.

Parcours Permanents d'Orientation : Renouvellement de six parcours sur le Pays d'Ancenis en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques

Harpes au Max – 15 au 18 mai : sur les 20 communes du Pays d'Ancenis avec 9 400 spectateurs

Raid Loire en Famille – 15 juin : 133 duos présents pour une journée sportive à Joué-sur-Erdre

Team&Run – 27 juin : l'évènement sportif des entreprises du Pays d'Ancenis a rassemblé 1 500 coureurs issus de 188 entreprises du territoire

Eco R'aide – 1^{er}, 2 et 3 juillet : 80 jeunes de 13 à 17 ans présents à l'évènement sportif et éco-citoyen sur le secteur de Loireauxence

Lancement des prix littéraires – 19 septembre : Prix Lire en Pays d'Ancenis et prix BD du Pays d'Ancenis en partenariat avec l'association Ancenis BD et l'espace culturel Leclerc d'Ancenis-Saint-Géron à Mésanger

Rencontre Sport Santé Séniors – 30 septembre : Plus de 120 de séniors ont participé aux ateliers sportifs adaptés et santé à Oudon

22^e édition du festival Ce soir, je sors mes parents – 17 au 19 octobre : sur les communes de Loireauxence, Vair-sur-Loire, Montrelais et Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire, avec 3 100 spectateurs dont 612 élèves

À noter déjà pour 2026 :

Le Forum des Métiers et de l'Emploi du Pays d'Ancenis aura lieu le **samedi 31 janvier à Ancenis-Saint-Géron**

La 10^e édition de Team&Run se tiendra au théâtre de verdure d'Ancenis-Saint-Géron le **vendredi 26 juin**

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com et sur les réseaux sociaux :



Le calendrier de collecte des déchets 2026 est disponible

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) assure la collecte des ordures ménagères et emballages ménagers. Elle a lieu en porte à porte sur la majeure partie du territoire, du lundi au vendredi, sauf en cas de jour férié. Pour connaître le jour de collecte sur votre commune, référez-vous au calendrier !

L'organisation et les jours de collecte sont les mêmes qu'en 2025, à savoir :

- La collecte des ordures ménagères (bac) et des emballages ménagers (sacs jaunes) s'effectue le même jour. La collecte a lieu tous les 15 jours.
- Il n'y a pas de collecte les jours fériés. Lorsqu'un jour est férié, la collecte est décalée d'une journée, sur l'ensemble de la semaine. Par exemple, pour le lundi de Pâques (6 avril 2026), la collecte est décalée au mardi. Cela entraîne un décalage pour le reste de la semaine, avec la collecte du mardi effectuée le mercredi, celle du mercredi effectuée le jeudi, celle du jeudi effectuée le vendredi, et celle du vendredi effectuée le samedi.

Pour connaître le jour de collecte qui vous concerne, référez-vous au calendrier de collecte et repérez la couleur et le jour correspondants à votre commune.

Quelques rappels :

- Sortez votre bac et vos sacs jaunes la veille au soir, l'horaire de passage des camions pouvant être modifié le jour même en cas d'aléas (travaux, panne, canicule...), Présentez votre bac poignée côté route, couvercle fermé : le bac ne doit pas déborder ni être surchargé, au risque de ne pas être collecté,
- Pensez à nettoyer régulièrement votre bac pour éviter les mauvaises odeurs,
- Lorsque les sacs jaunes présentent un autocollant « refus de tri », cela signifie qu'ils ne respectent pas les consignes de tri : ils doivent donc être récupérés et triés de nouveau.

Attention : des personnes peuvent se faire passer pour des agents ou prestataires de la COMPA afin de vendre le calendrier de collecte des déchets. La Communauté de communes rappelle qu'en aucun cas ces documents ne sont payants. Les calendriers ne sont pas distribués, le modèle est téléchargeable gratuitement.

Retrouvez dès maintenant le calendrier 2026 en téléchargement sur le site internet de la COMPA
www.pays-ancenis.com > Déchets et recyclage > Collecte des déchets



Déchèteries : du nouveau pour les gravats et déchets électroniques

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) met en place des nouvelles modalités de tri en déchèterie concernant les gravats ainsi que les Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (DEEE).

Gravats : une nouvelle façon de les trier

Afin de valoriser au mieux ces déchets, vous êtes invités à **separer les terres des gravats** puis à :

- Déposer vos gravats (sans terre, ni briques plâtrières) dans la case dédiée aux gravats en déchèterie,
- Déposer les terres dans la case dédiée aux terres en déchèterie. Vous pouvez également donner une seconde vie à votre terre végétale en la proposant à votre entourage.



©COMPA

La raison du tri : lorsqu'une grande quantité de terre est mélangée aux gravats, la valorisation de ces déchets peut être impactée et donc générer des coûts de traitement plus importants. Une part importante des gravats collectés sur les déchèteries du Pays d'Ancenis sont notamment destinés à produire du béton. Les terres sont, quant à elles, valorisées en remblaiement de carrières.

En cas d'apports très importants de gravats, merci de bien vouloir solliciter l'accord préalable de la COMPA au 02 40 96 31 89 ou à compa@pays-ancenis.com.

Vous êtes professionnel ?

Pour rappel, l'apport de gravats est payant et limité à 2 m³ / jour et 4m³ / semaine (pas d'accès le samedi). Vous avez également la possibilité d'évacuer gravats et terres par des organismes agréés dans le cadre de la REP PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment).

DEEE : retour de la collecte quotidienne

Il est de nouveau possible de déposer des Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (DEEE) chaque jour sur les cinq déchèteries du territoire. Cela concerne tous les appareils avec une prise : réfrigérateur, lave-vaisselle, lave-linge, petits et gros électroménagers...

Tous les habitants du Pays d'Ancenis ont la possibilité d'accéder aux cinq déchèteries intercommunales grâce à leur carte d'accès (sur demande via le site internet de la COMPA).

Plus d'infos sur : www.pays-ancenis.com



Le mot de votre député : Jean-Claude Raux

Chères habitantes et chers habitants de la 6ème circonscription, Rien n'est simple à l'Assemblée : stratégies partisanes, tensions, instabilité... Je continue pourtant d'y travailler, avec calme et conviction, au service de toutes et tous. En toute humilité, ma boussole reste l'espoir de défendre notre modèle social, qui nous préserve des risques et aléas de la vie à tout âge, et d'œuvrer pour un avenir soutenable et désirable. En protégeant nos biens communs et notre cadre de vie.

Cette nouvelle année sera celle des élections municipales, un moment clé pour notre démocratie locale. Et pour cette politique du quotidien qui me tient toujours tant à cœur.

Alors en 2026, plus que jamais : résistons et espérons. Et continuons, ensemble, à faire vivre nos valeurs de respect, de confiance et de solidarité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, en bonne santé, riche de projets partagés et de moments de bonheur. Vous pourrez compter sur moi pour me tenir et agir à vos côtés.

Jean-Claude Raux
jeanclauderaux.fr



SOS Urgence Garde d'Enfants du Pays d'Ancenis



Les bénévoles sont toujours motivées pour apporter leur aide aux parents en difficulté momentanément.

Toute l'équipe du Pays d'Ancenis vous adresse ses Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2026.

Vœux 2026 de Leïla Thominiaux et Rémy Orhon

Leïla THOMINIAUX et Rémy ORHON, conseillers départementaux du canton d'Ancenis vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2026.

Chères habitantes, chers habitants.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette année 2026.

Pour celle nouvelle année, nous souhaitons particulièrement saluer les aidants. Ils sont nombreux à accompagner des proches qui sont en situation de handicap, de maladie ou de dépendance. Cet accompagnement se fait souvent dans la discréetion et dans l'isolement. Nous souhaitons leur apporter notre reconnaissance et notre soutien dans cet engagement qui peut s'avérer lourd à porter. Il peut impacter leur santé et leur équilibre personnel.

Le Département de Loire-Atlantique réaffirme son engagement envers les aidants et les aidantes de personnes âgées. Il a adopté fin 2025, une stratégie de soutien visant à mieux accompagner ces personnes à travers des dispositifs de répit, des lieux d'écoute, des formations et des services adaptés. Le Département reste toujours présent pour faire vivre les solidarités et accompagner les personnes en situation de vulnérabilité.

Bonne et heureuse année 2026.



Poly-sons, un lieu d'apprentissage et de partage dédié à la passion musicale

L'École de Musique Poly-sons accueille 150 élèves de tous âges et de tous niveaux. Encadré d'une dizaine d'enseignants passionnés et expérimentés, elle dispense des cours de guitare, piano, batterie, flûte traversière, harpe, saxophone, violon et chant.

Eveil, initiation musicale et parcours découverte sont proposés aux plus jeunes de 6 mois à 7 ans.

Chaque année, les municipalités du secteur de Riaillé, des Vallons de l'Erdre et la COMPA nous soutiennent et nous permettent de mener à bien nos projets. Nous les en remercions.

Projets et dates à venir :

Des interludes musicaux à la bibliothèque de Teillé de 11h30 à midi

- samedi 7 février
- samedi 28 mars
- samedi 20 juin

Une belle occasion pour les élèves qui le souhaitent de se produire devant un public et de partager leur passion dans l'univers feutré de la bibliothèque.



Des minis concerts 21 et 22 Mars lieux à préciser

Un concert des voix de Poly-sons le samedi 24 janvier au petit théâtre de Teillé



Fête de l'école Poly-sons le dimanche 31 Mai à la salle de la Riant Vallée à Riaillé

Des stages tout au long de l'année ouverts à tous, adhérents ou non :

Vacances d'Hiver :

- Masterclass d'improvisation No'Tongues 20-21 février Salle des Lilas Riaillé
- Son et sens à la bibliothèque de Teillé
- Beatbox à Teillé le 25 Février de 14h à 16h
le 26 Février de 10h30 à 12h30

Vacances de printemps :

- Stages MAO le 18 Avril (lieu à préciser)
- Petits Lapins le 15 avril le matin (lieu à préciser)
- Stages de sonorisation le 15 avril (lieu à préciser)
- Harmonie le 22 avril 14h-17h

Des fêtes de la musique

Notez toutes ces infos et toutes ces dates pour venir soutenir nos élèves dans leurs aventures musicales !

Suivez les actualités sur notre site polysons.net

Contacts:

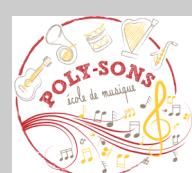
Notre site internet : polysons.net

Notre page facebook : [ecoledemusiquepolysons](https://www.facebook.com/ecoledemusiquepolysons)

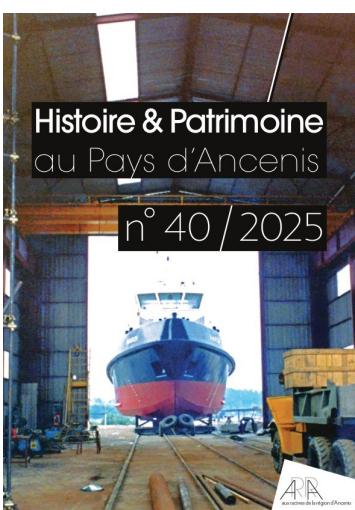
Nous écrire : ecoledemusiquepolyson@gmail.com

Tel : 07 82 39 52 68

Adresse : 2 place de l'église 44440 Teillé



ARRA - Association de Recherches sur la Région d'Ancenis



En 1987, l'ARRA faisait paraître le premier numéro de la revue *Histoire et patrimoine au Pays d'Ancenis*, dont l'objectif était de « recenser, étudier, protéger et faire connaître dans un esprit de rigueur scientifique tout élément du patrimoine culturel du Pays d'Ancenis ». Le N° 40 qui paraît cette année poursuit le même but en vous proposant une série d'articles variés, notamment :

Le 80^e anniversaire du retour des prisonniers de guerre 1939-1945, le Cercle de lecture d'Ancenis aux XVIII^e et XIX^e siècles, le chantier naval des établissements Bréhéret, une saboterie mécanique à Teillé, les croix « juliennes » en Pays d'Ancenis, les initiales en fer forgé sur les façades d'Ingrandes ou la course cycliste Paris-Nantes-Rouen-Paris en 1892... À vous de juger si l'objectif de départ a été atteint !



Le Conseil de développement du Pays d'Ancenis



Le Conseil de développement, en liaison avec la Compa, a réalisé une étude sur le thème « Un Pays d'Ancenis attractif pour les jeunes »

Plus de 800 jeunes de 15 à 30 ans, ont répondu à une enquête pour exprimer leur vision du territoire et leurs attentes : Un cadre de vie globalement apprécié mais qui aurait du mal à les retenir ?

L'étude développe 11 axes d'améliorations (Logement, Mobilité, Santé, Offre de formation, Offre d'emploi, Pôle culturel et économique, Management des employeurs, Animation et lieux de rencontres, Sécurité et apaisement, cadre de vie clean moderne et vert, Offre de services garde d'enfants...)

Le Conseil de développement vous invite à prendre connaissance des résultats de l'enquête et des propositions concrètes d'amélioration au cours de réunions publiques que nous avons programmées à 18h30 dans chacun des secteurs du Pays d'Ancenis :

- Secteur centre : A Ancenis, salle Loire, le mercredi 28 janvier
- Secteur ouest : A Couffé, salle des Chênes, le jeudi 29 janvier
- Secteur nord : A Vallons de l'Erdre, salle Lecoq, le mercredi 11 février
- Secteur est : A Loireauxence, salle Foyer sportif de Varades, le mardi 3 février

Habitat Jeunes du Pays d'Ancenis

HABITAT JEUNES PAYS D'ANCENIS

TU AS ENTRE 16 ET 30 ANS ?

Tu cherches un logement sur le Pays d'Ancenis... Habitat Jeunes du Pays d'Ancenis répond aux besoins de logements des jeunes en mobilité professionnelle et géographique.

Habitat Jeunes du Pays d'Ancenis propose 4 résidences à Ancenis-Saint-Géron, Ligné, Loireauxence / Varades, Vallons-de-l'Erdre / Saint-Mars-La-Jaille.

Et une offre d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant sur la communauté de communes du Pays d'Ancenis.

ACCUEILLIR
les jeunes en mobilité professionnelle sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

ORIENTER
tous les jeunes afin de les aider à accéder à un logement et à s'y intégrer dans les meilleures conditions

ACCOMPAGNER
les jeunes vers l'autonomie à travers des actions individuelles et collectives

GÉRER
un parc de logements transitoires et diversifiés pour les jeunes en phase de préparation à la vie active

Habitat Jeunes du Pays d'Ancenis
URHAI
Compa

02 40 83 23 48 • accueil@habitatjeunes-paysancenis.com • www.habitatjeunes-paysancenis.com